

Avis de promulgation

AVIS AU PUBLIC est par le présent donné par la soussignée, greffière de la Ville de New Richmond, que le Conseil municipal a adopté, lors de sa séance ordinaire du 7 mai 2018, le règlement suivant :

Règlement 1064-18 décrétant des travaux de pavage et de correction de chaussée sur une partie du chemin Cyr pour un montant de 537 711 \$, et pour ce faire un emprunt équivalent, remboursable en 20 ans

Ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire en date du 4 juin 2018. Ledit règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis conformément à la Loi.

Donné à New Richmond,
Ce 5^e jour de juin 2018

Céline LeBlanc
Greffière